



**HAL**  
open science

## Espaces populaires, pratiques intimesles jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas

Gaëlle Gillot

► **To cite this version:**

Gaëlle Gillot. Espaces populaires, pratiques intimesles jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2002, volume 77 (n°3), p.267-274. halshs-00142090

**HAL Id: halshs-00142090**

**<https://shs.hal.science/halshs-00142090>**

Submitted on 17 Apr 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Espaces populaires, pratiques intimes les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas**

Gaëlle Gillot

### **Résumé :**

Créés à l'origine pour et par les classes bourgeoises, les jardins publics sont depuis quelques décennies désertés par les couches aisées du monde arabe, désormais repliées sur la sphère privée. Abandonnés aux couches populaires, ils attirent aujourd'hui, (grâce à leur caractère public) des pratiques de l'intime, et sont des lieux d'expression d'une certaine liberté.

### **Mots clés :**

jardin public, pratiques sociales, aménagement, espace public

### **Abstract :**

Initially public gardens were created for the upper middle classes but nowadays such Arab people prefer a more private lifestyle. These gardens have been left to poorer people. They function as meeting places and areas for leisure activities and, because of their public character, are areas of relatively free expression.

### **Key words**

Public garden, social behaviour, planning and development, public space.

Assise sur une couverture, à l'ombre d'un tissu tendu par des ficelles entre un arbre et la grille de l'enclos aux chèvres, une mère surveille ses enfants qui jouent dans l'allée cimentée, et profitent ainsi du dernier quart d'heure avant la fermeture du jardin. Autour d'elle sont éparpillés des objets divers, témoins d'une journée passée en plein air : un ballon, un jerrycan d'eau presque vide, des cartes à jouer, une radio, une théière et les reliefs d'un repas complet pris sur la couverture. Plus loin un jeune couple d'amoureux s'enlace sur un banc, ne faisant aucun cas de la foule qui l'entoure. Ces scènes qui se déroulent un après-midi d'avril au jardin zoologique du Caire sont très fréquentes dans les grands jardins publics du Caire, mais on les observe aussi à Damas et dans certains jardins de Rabat. Elles témoignent de la familiarité que les citoyens entretiennent avec les espaces de verdure publics. Hérités d'un passé qui n'est pas ancien à l'échelle de l'histoire de ces villes, les jardins publics y tiennent une place particulière. Très fréquentés, ils abritent des pratiques variées qui sont la manifestation de leurs innombrables visages. Liés au rythme de la ville, ils suivent également leur rythme propre, leurs rituels, leurs fêtes et développent une part secrète et parfois maudite.

Si l'on se débarrasse de ce qu'Augustin Berque nomme les " clichés binaires " qui consistent à croire que l'urbain est forcément contraire à la nature et que les jardins publics sont un îlot de nature dans la ville<sup>1</sup>, on note que les jardins se distinguent du reste de la ville par leur caractéristique d'un " ailleurs urbain ", une hétérotopie au sens de Foucault, qui change la perception du temps et de

---

<sup>1</sup> Augustin Berque, " Jardin et urbanité : regards croisés Europe-Asie ", dans Guy Mercier et Jacques Bethemont (dir.), *La ville en quête de nature*, éd. du Septentrion, Québec, 1998, p.34.

l'espace<sup>2</sup>. "Espaces verdoyants" comme l'écrivait Haussmann, ils font partie de l'espace public dans la mesure où ils sont théoriquement ouverts à tous sans discrimination, soumis à des règles d'usage communes à tous les espaces publics (respecter la propreté par exemple), manifestations d'une acceptation collective des "civilités", entretenus et gérés la plupart du temps par les municipalités. Mais ils se distinguent des autres espaces publics par la manière dont ils sont perçus par les usagers, par les pratiques qui y prennent place et y sont admises justement parce que ces espaces sont différents, complémentaires et offrant une alternative aux autres.

Les jardins publics, introduits au Caire sous l'influence des aménageurs européens, à Rabat et à Damas à l'occasion de la colonisation et du mandat, pour des raisons de salubrité publique et de prestige urbain, connaissent une histoire singulière et deux paradoxes. Autrefois symboliques de la conception et de la pratique bourgeoises des villes occidentales, transposées au monde arabe dans les parties nouvelles des villes, les jardins, comme les autres espaces publics, sont désertés par ces mêmes classes bourgeoises aujourd'hui repliées sur le privé, et abandonnés aux classes sociales les plus modestes. Le jardin public, singulièrement parce qu'il est public (et non pas bien qu'il soit public), permet des pratiques qui sont de l'ordre de l'intime.

## UN ESPACE DE REPRÉSENTATION DÉLAISSÉ PAR LA BOURGEOISIE

Les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas ont d'abord été, tout comme en Europe, des espaces conçus pour les classes aisées de la population qui recherchaient des lieux de rencontres et d'ostentation de leur richesse et de leur supériorité sociale<sup>3</sup>. Ils étaient prévus pour servir également l'image du pouvoir et assurer une représentation de sa puissance et de sa domination tant sur la nature que sur les hommes. C'est pourquoi les jardins conçus à la fin du XIXe et au début du XXe siècles dans la logique de l'urbanisme colonial (Rabat et Damas) étaient souvent vastes, somptueux et entretenus avec soin. Ils s'opposaient par leur caractère public aux jardins traditionnels de l'islam, souvent étudiés par ailleurs, conçus comme des représentations du paradis, mais dont la propriété et l'usage étaient exclusivement privés. Les jardins publics introduits dans le monde arabe n'ont pas été dessinés en continuité avec l'art des jardins d'islam, mais avec celui de l'Occident, parfois légèrement teinté de culture paysagère locale (notamment en ce qui concerne l'usage de la géométrie et des jeux d'eau)<sup>4</sup>. Rapidement, et sous l'effet des politiques d'aménagement de jardins publics (influencées par l'hygiénisme afin de contrôler les classes populaires, les éduquer et les instruire), les jardins ont changé de mode de fréquentation. D'une promenade dominicale pour laquelle il était nécessaire de s'habiller avec soin, par imitation des comportements adoptés par les aristocrates et les classes aisées et bourgeoises, on est passé à une pratique plus décontractée. Les citadins ordinaires se sont appropriés les jardins publics depuis un demi-siècle environ, et la pression démographique aidant, les ont peu à

<sup>2</sup> Un jardin public est en rupture avec son environnement urbain dans la mesure où il est composé essentiellement de végétaux (en opposition à la dominante minérale du reste de la ville) ; on y renoue avec le passage du temps grâce aux marques des saisons sur la végétation (feuillage) ; la trame de ses allées prolonge très rarement la trame urbaine ; du point de vue de la rationalité des voies de communication, un grand jardin est irrationnel puisqu'il oblige les voies à le contourner,...

<sup>3</sup> Par exemple, Michel Foucault, dans sa thèse, montre comment à Bordeaux, entre 1746 et 1756, l'intendant Louis de Tourny fit tracer un "Jardin Royal", afin d'offrir aux riches négociants une opportunité de rencontres plus nombreuses dans l'intérêt des affaires. Le nouveau jardin devait rester le domaine exclusif de la "bonne société" : c'est pourquoi le règlement dispose que "Le petit peuple n'est pas autorisé à y pénétrer (...). Pas plus que les mendiants, les ouvriers et les domestiques n'ont droit d'en franchir les portes". Ce n'est qu'après la Révolution que le jardin devint réellement public (Voir C. Higounet, *Histoire de Bordeaux* Privat, Toulouse, 1980).

<sup>4</sup> Pour des études des jardins de l'islam on peut consulter, par exemple, John Brookes, *Gardens of paradise. The history and design of the great Islamic gardens*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1987, 240 p. ; Georges Marçais, "Le jardin de l'islam", *Mélanges d'histoire et d'archéologie dans l'Occident musulman*, 1941, p.233-244 ; Irène Menjili de Corny, *Jardins du Maroc*, éd. Le temps apprivoisé, Pierre Zech, 1991, 271 p. ; Mohammed El-Faïz, *Jardins de Marrakech*, Actes, Sud, 2000, 186 p.

peu transformés en des lieux massivement populaires, remodelant de cette manière la fréquentation des espaces publics des villes du monde arabe.

### **Symbole passé du pouvoir**

Les extensions modernes des villes ont été conçues prioritairement par et pour des populations européennes venues s'installer dans le cadre du protectorat français au Maroc et du mandat en Syrie. Membres de l'administration, commerçants, militaires, médecins, enseignants, etc., ils cherchaient un mode de vie proche de celui qu'ils avaient en Europe, parfois mâtiné d'oriental, et rares étaient ceux qui s'installaient dans les quartiers traditionnels de Rabat ou Damas, qu'ils stigmatisaient largement<sup>5</sup>. L'espace public des quartiers nouveaux et modernes, surtout en leur espace central, a alors été conçu pour une pratique de ces groupes sociaux sans difficultés financières, voire aisées : cinéma, théâtre, boutiques, cafés, restaurants, etc., mais également jardin public (à Rabat, le jardin du Triangle de Vue ; au Caire, le jardin de l'Azbakiyya). On y trouvait les symboles du pouvoir financier (la Bourse par exemple, comme au Caire dans le quartier central construit au XIXe siècle), politique (les Parlements, les bâtiments des pouvoirs municipaux), la puissance administrative de l'État (par exemple, la Poste centrale ou la gare sont, à Rabat, situées sur la rue la plus fréquentée et prestigieuse de la ville, appelée aujourd'hui le Boulevard Mohammed V).

Ces quartiers ont fortement attiré les couches aisées et socialement favorisées des populations. Celles-ci, en Syrie ou au Maroc, ont peu à peu adopté les modes de vie européens en s'installant dans les quartiers modernes. Khaled Ziadé décrit à propos de Tripoli au Liban une attitude de ces couches aisées qui semble également refléter ce qui se passe presque à la même époque à Rabat et à Damas, et antérieurement au Caire : "[Les habitants étaient] pressés de quitter le passé et ses traditions, d'abandonner les ruelles humides - mais si agréables en fait - pour de larges artères bordées de grands immeubles en béton !". Il écrit encore que " la nuit traditionnelle, celle de la famille réunie autour de la table ou du poêle en hiver, disparut pour laisser place aux sorties et aux soirées dans les lieux publics. Ces lumières qui gagnaient sans cesse du terrain, qui brillaient toujours davantage, impliquaient un rythme, des rites en réalité rapidement adoptés. (...) Elles balayèrent l'obscurité comme une vulgaire couche de poussière. [Tout] annonçait une modification décisive des valeurs familiales et sociales, l'adoption d'un mode de vie apparu sans crier gare "<sup>6</sup>.

Parmi ces rites dont parle Khaled Ziadé, se trouve, entre autres, la promenade dans l'espace public (les mails, les avenues, les places, les bords de l'eau tels ceux du Nil ou de l'oued Barrada, l'Océan Atlantique, etc.) et dans les parcs. La promenade, rite d'appropriation de l'espace au rythme lent de la marche, traditionnellement sur l'avenue de Choubra au Caire ou dans les parcs à Rabat, était l'occasion pour les élites de se donner en spectacle et d'affirmer leur différence sociale et de mode de vie, face à des catégories socio-économiques moins favorisées. La fréquentation de l'espace public était un moyen pour les premières de faire valoir leurs intérêts dans l'espace<sup>7</sup>, de s'affirmer en tant que groupe opposé au reste de la société, de s'en distinguer. Cette pratique des nouveaux lieux de la ville permettait également aux élites de moderniser une pratique traditionnelle des espaces de verdure qui entouraient les villes (collines à Fès, Ghouta à Damas, orangeries à Rabat, vergers autour du Caire), notamment au printemps<sup>8</sup>, en l'inscrivant dans des espaces de la ville européenne.

<sup>5</sup> On peut se reporter aux récits des voyageurs occidentaux de la fin du XIXe siècle, par exemple, qui décrivent les villes orientales traditionnelles comme des lieux sales, étroits, dégradés, sombres, labyrinthiques, et donc vécus comme angoissants et repoussants.

<sup>6</sup> *Vendredi, dimanche*, Sindbad-Actes Sud, 1996, p. 87

<sup>7</sup> Voir A. Bailly et H. Béguin, *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris, 1995.

<sup>8</sup> D'après les témoignages les plus anciens (récits de voyageurs du XVIe siècle, ...), la promenade en famille dans les espaces de verdure qui entouraient les villes lors des premiers jours de chaleur était courante pour toutes les couches de population. Les familles aisées louaient des petites maisons au cœur des vergers, et les services de serviteurs pour une journée en plein air.

Les sorties de théâtre prestigieuses, les concerts en plein air dans les kiosques à musique, la visite des jardins pour s'aérer, mais également s'instruire (botanique), donner un modèle de vie et de loisirs en famille, fondé sur la salubrité des espaces, des corps et des esprits, ont modelé une géographie de la représentation dans la ville. L'aménagement des parcs publics anciens reflète d'ailleurs ce mode de penser fondé sur le contrôle, la droiture, la domination et le prestige. Les entrées des jardins sont souvent monumentales : une grande grille centrale que l'on ferme pour la nuit (c'est le cas du jardin Nouzhat Hassan à Rabat, du jardin zoologique au Caire et du jardin Al-Jahez à Damas, pour ne citer que ces exemples). Des allées droites dirigées en perspectives vers le fond du jardin, des bancs placés sur des belvédères pour favoriser l'observation de panoramas (et faciliter en retour le contrôle de ce qui se passe sur ces mêmes bancs), ou disposés en rangées dans l'allée centrale afin de permettre un large champ d'exploration visuelle, sont les éléments de l'organisation du jardin les plus représentatifs de l'usage, implicitement inscrit dans ses formes, qui devait en être fait.

L'espace public était devenu, avec l'arrivée des Européens (Rabat, Damas) ou leur forte influence (Le Caire), un lieu essentiel de représentation symbolique du pouvoir. André Raymond et Mohammed Naciri le rappellent à l'occasion d'un colloque<sup>9</sup>, à l'origine, peu de prix était attaché à la représentation et à l'effet public dans les villes du Maghreb et du Moyen-Orient arabe. La vie privée constituait l'essentiel des caractéristiques de la vie urbaine, et seuls les espaces privés étaient entretenus et soigneusement aménagés. Les fameux jardins arabes traditionnels étaient privés. L'espace public a considérablement gagné en importance symbolique avec l'aménagement des villes modernes, et est devenu une façade du pouvoir, et une expression de sa capacité à modifier les structures traditionnelles ou à les mettre à l'écart. La pratique des espaces publics a parallèlement acquis la même importance symbolique et semblait être, pour les couches favorisées des populations urbaines, une façon de montrer leur rapport aux autres : un rapport de domination sociale et culturelle, imposant ses normes et ses idéaux, à travers des comportements et des formes spatiales.

### **L'espace public dévalorisé**

Depuis plusieurs décennies, la promenade exerce un attrait massif sur toutes les classes sociales, y compris sur les couches les plus défavorisées de la population urbaine. La pression démographique, le développement du salariat et celui, concomitant, du loisir, ont multiplié les pratiques urbaines parmi les couches moins favorisées des populations qui, par la promenade (loisir le plus largement répandu), ont appris à pratiquer toute la ville et pas seulement les quartiers de leur résidence. Le centre-ville moderne, notamment, exerce une attraction toute particulière sur des couches sociales pour lesquelles il n'a pas été conçu. Espace marchand avant tout, il est aujourd'hui pratiqué comme un espace de loisir et de délasserment. Il attire en effet, par les vitrines, l'embellissement (rues piétonnes, jets d'eau), les symboles du pouvoir financier et politique. Les quinzaines de promotion commerciale, les animations en période de fêtes, sont autant de moments qui renforcent la fréquentation des espaces publics modernes par les classes populaires. Les centres des villes modernes sont vécus par celles-ci comme des espaces de "loisir et de convivialité" et elles s'y rendent massivement pendant leurs heures libres, ce qui fait titrer Mohamed Berriane : "Le centre-ville moderne est submergé (...) par une marée de piétons"<sup>10</sup>. La promenade (la déambulation) dans le centre moderne de la ville, est devenue une activité très répandue à Rabat, mais également au Caire et à Damas, y compris pendant les jours et les heures de fermeture des boutiques. Un autre but de promenade facilement réalisable est le jardin public. La visite dominicale au jardin, recommandée par

<sup>9</sup> Colloque de Casablanca du 30/11-2/12/1994. Les actes de ce colloque ont été publiés sous la direction de Mohammed Naciri et André Raymond, *Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud pour les études Islamiques et les sciences humaines, 1997, 299 p.

<sup>10</sup> "Une nouvelle fonction du centre-ville moderne marocain : loisir et convivialité", dans *Éléments sur les centres-villes dans le Monde arabe*, URBAMA, n°19, 1988, p. 207

les hygiénistes du XIXe siècle, a pris depuis quelques décennies une place considérable dans la vie urbaine des couches populaires.

Parallèlement, l'espace public n'est plus, autant qu'il y a un demi siècle, un lieu de représentation symbolique du pouvoir politique et économique. Depuis les indépendances, si l'espace urbain, notamment central, reste symbolique du pouvoir, l'expression de ce dernier ne se traduit plus de la même façon. Les espaces publics ne sont plus, en eux-mêmes, des lieux prestigieux. Désormais, la grandeur des Nations s'est plutôt tournée vers le bâti, l'architecture monumentale ou d'aspect moderne (tours en verre et acier par exemple), propres aux profils des grandes métropoles internationales. La prise en charge du paysage urbain est d'ailleurs aussi le plus souvent confiée à des sociétés privées d'architecture, l'État se dégageant de façon croissante de la réalisation de certains aménagements urbains qu'il a lui-même décidés<sup>11</sup> (surtout au Caire et à Rabat). Quant aux jardins publics, images de la toute puissance d'un État sur la " nature ", alors contrainte et soumise, ils ont perdu cette signification. Devenus hautement fonctionnels, leurs surfaces mesurées et comparées à la population, ils ont désormais essentiellement pour rôle d'assurer une présence végétale dans la ville, vue comme conjonctive des différents quartiers. D'autant plus abandonnés par les pouvoirs politiques (qui n'en assurent - directement - plus que partiellement l'aménagement et l'entretien) que les classes aisées les ont désertés, les jardins publics ont tendance à être mal entretenus, dégradés et pauvres, repoussant toujours davantage les classes aisées qui les fréquentaient autrefois.

À mesure que les classes populaires se sont appropriés la promenade et les espaces publics, les élites ont commencé à fuir " l'invasion d'une foule qui (...) occupe les lieux de divertissements collectifs et y introduit des modèles de comportement inacceptables pour les gens comme il faut. (...) Il s'agit d'élever un mur afin de se protéger du peuple. (...) [Ceci] transforme définitivement le temps libre en un temps consacré à la promotion et fait des modalités choisies pour se distraire le miroir de sa position sociale "<sup>12</sup>.

Les classes aisées rejettent les jardins publics parce qu'ils les trouvent trop populaires à leur goût, mal entretenus, trop fréquentés, sans intérêt. Ils craignent d'y rencontrer une trop grande promiscuité, des comportements qu'ils réprouvent et un vocabulaire qui les gêne. Les classes populaires font l'objet de la part des classes aisées d'un ostracisme et d'une image flirtant parfois avec la caricature. Ainsi Amira, 18 ans, étudiante à l'université du Caire et issue d'un milieu social et culturel favorisé (son père est architecte et sa mère enseigne à l'université) explique : " On ne va jamais dans les jardins publics. Les gens ne sont pas du même niveau que nous, il y en a qui sont peut-être sales, alors ça ne nous plaît pas "<sup>13</sup>, ou Amal, 43 ans, qui travaille dans la filiale cairote d'une banque française : " Le zoo ? Il ne faut pas aller là-bas ! Il y a trop de monde, les jeunes ne vous laissent pas tranquille, il y a des voleurs, il y a trop de bruit "<sup>14</sup>. Ilam, 23 ans, secrétaire médicale dans un cabinet dentaire de Rabat, raconte aussi : " Au jardin, ici à Rabat, on ne trouve que des chômeurs. Entre midi et deux heures, ce n'est pas la bonne heure pour venir au jardin ! "<sup>15</sup>. Les espaces publics sont aujourd'hui fortement connotés comme appartenant au territoire des classes populaires auxquelles les classes favorisées ne souhaitent en aucun cas se mêler. Il s'agit bien pour elles de fuir la mixité. Par un retournement paradoxal de l'histoire, les espaces publics sont devenus des espaces répulsifs pour les classes aisées.

<sup>11</sup> Voir par exemple Pierre Signoles, Galila El-Kadi, Rachid Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS éditions, Paris, 1999, 373 p.

<sup>12</sup> G. Turnaturi, " La métamorphose du divertissement citadin ", dans A. Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, p. 177.

<sup>13</sup> Entretien au Caire du 22/02/2000

<sup>14</sup> Entretien au Caire du 17/10/1999

<sup>15</sup> Entretien à Rabat, 11/12/1997

En Syrie, une autre raison de cette désaffection des classes bourgeoises pour l'espace public tire ses racines des rapports entre l'État et la ville. Jean Hannoyer écrit<sup>16</sup> qu'à partir des années soixante, l'État a mis en œuvre une politique d'intervention massive dans les villes. La bourgeoisie urbaine s'est trouvée évincée de sa position dominante, et s'est par conséquent repliée sur elle-même, privilégiant dès lors, les loisirs dans un espace privé, suivant en cela une logique proche de celle de la bourgeoisie des pays occidentaux.

### **Un espace public à la carte et privatisé**

À Rabat, au Caire ou à Damas, les classes dirigeantes et aisées organisent aujourd'hui presque exclusivement leur pratique de la ville autour des lieux privés (le domicile, les clubs, ...). Les espaces publics à forte visibilité de représentation, d'expression des hiérarchies ont aujourd'hui quasiment disparu. En revanche les lieux de regroupements sélectifs se développent.

Ne se déplaçant quasiment jamais à pied dans la ville, redoutant la promiscuité de la foule, laquelle relève à leurs yeux de tous les maux (saleté, mauvaise éducation, violence, vols, ...), les couches sociales favorisées privilégient largement l'automobile individuelle qu'ils voient comme une pellicule protectrice, une sorte de " bulle stérile " qui les préserve de tout contact avec les autres usagers de la rue. Elles ne veulent connaître de la ville que les lieux qu'elles choisissent soigneusement (c'est la " ville à la carte ") en fonction de l'harmonie et l'homogénéité sociale qu'elles y trouvent. La rue ne joue pas un rôle de lien entre ces lieux, puisqu'elle est envisagée sous le seul angle de la circulation automobile. Cette pratique fragmentée de la ville les conduit dans des lieux tels que les clubs privés (qui occupent un rôle prépondérant dans l'organisation sociale au Caire notamment, mais également importants à Damas), ou des restaurants, bars, discothèques ou cinémas, dont les tarifs des cartes ou les prix d'entrée leur garantissent un certain entre-soi.

Cette logique d'autonomisation et d'abstraction des classes aisées de la collectivité urbaine est à l'origine de leur retrait dans des quartiers construits à leur intention, hautement sécurisés, par des compagnies immobilières privées<sup>17</sup>. Dans ces quartiers résidentiels, fermés ou non<sup>18</sup>, l'espace public se privatise : les habitants veulent avoir la certitude que les personnes qui s'y trouvent sont des résidents du quartier ; la rue est envisagée comme un couloir de transition et de déplacement qui permet de relier sa villa aux autres lieux fréquentés. Elle n'est plus vécue comme un lieu d'échanges et de mixité sociale puisque toute personne étrangère au quartier est envisagée comme source possible de désordre. Ainsi, en entravant la liberté de circulation, en refusant à la rue son rôle social, en la privatisant, les classes aisées et moyennes qui se réfugient dans des quartiers fermés ou hautement sélectifs refusent-elles en quelque sorte l'urbain lui-même.

Celles-ci, qui avaient profité de l'aménagement de nombreux espaces publics grâce à la transposition au Caire puis à Rabat et à Damas de la modernisation urbaine de la ville du XIXe siècle en Europe, ont fini par tirer également parti d'un " modèle ségréatif et disciplinaire " <sup>19</sup> imposé par des pressions en faveur de la privatisation de part de la bourgeoisie et du capitalisme. Dans une logique de séparation, de refus de l'espace public comme lieu " traditionnel " de la mise en scène et du mélange

<sup>16</sup> Jean Hannoyer, " Politique urbaine en Syrie, la ville menacée. Essai sur la citoyenneté à Deir Ez-Zor ", Cahiers du CERMOC, n°8, 1994, p. 332

<sup>17</sup> Depuis les années quatre-vingt-dix en Égypte, le secteur privé a largement investi dans les zones désertiques qui se trouvent aux marges du Caire, après la révision du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1983. Il a alors proposé aux classes supérieures des quartiers résidentiels autonomes (dotés d'équipements " publics " lui permettant de ne pas avoir recours à l'extérieur - commerces, écoles, ...), au cadre de vie jugé idéal (puisque fondé sur une présence végétale très importante), inspiré des cités-jardins.

<sup>18</sup> Il s'agit par exemple de la ville privée - en construction - *Dream Land* à côté de la ville nouvelle du Six Octobre, près du Caire, ou encore du quartier Hay Riyad à Rabat - mais ce dernier ne répond pas exactement aux mêmes aspirations.

<sup>19</sup> Au sens de Foucault, voir Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, p. 178.

social, elles ont cessé de se produire en public et, par là-même ont abandonné l'espace public aux pauvres.

## ESPACE POPULAIRE, ESPACE D'INTIMITÉ

### Une forte demande populaire

Délaissé par les classes bourgeoises, aisées ou dirigeantes, l'espace public au Caire, à Damas ou à Rabat ne se trouve pas pour autant déserté. Si l'on s'intéresse à la fréquentation des jardins publics, on s'aperçoit que la demande est très forte. Au Caire, l'entrée de la plupart des grands jardins est payante. Très bon marché (25 piastres à 1 £E pour les plus chers<sup>20</sup>), les tarifs d'entrée n'ont pas pour conséquence d'opérer une réelle sélection dans la fréquentation des jardins<sup>21</sup>. Consacrée à l'entretien des jardins, cette taxe permet notamment de calculer de façon relativement précise le nombre d'entrées par jour. Il est en revanche beaucoup plus difficile de risquer une évaluation pour les jardins de Damas ou de Rabat dont l'entrée est libre. Ainsi si, au Caire, les chiffres de fréquentation sont impressionnants<sup>22</sup> (même s'il faut les replacer dans le contexte de la très forte densité du Caire et du très faible ratio espace de verdure par habitant<sup>23</sup>), ils sont révélateurs de l'engouement dont les jardins sont l'objet.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls lieux publics à être prisés : les espaces résiduels de verdure, tels que les terre-pleins herbeux des grandes avenues ou des ronds-points, sont également très convoités. Et cela ne semble pas lié au fait que l'entrée des jardins soit payante au Caire, car on observe le même phénomène à Rabat et à Damas, où elle ne l'est pas. De petits espaces de verdure gazonnés et plantés de quelques palmiers attirent les habitants qui s'y installent, y organisent des barbecues familiaux, et s'y reposent, assis ou allongés dans l'herbe. D'une manière générale, les espaces de verdure, quels qu'ils soient, sont très fréquentés par les populations qui en réclament toujours davantage lorsqu'on les interroge, et forcent l'ouverture de ceux qui sont fermés au public<sup>24</sup>. Qu'ils soient petits et/ou situés entre deux artères de circulation intense, bruyantes et polluées n'y change rien. Dès la tombée de la nuit en été et l'annonce des premiers signes du rafraîchissement de l'air, les habitants sortent de chez eux et s'installent sur l'herbe. Au Caire, une enquête a relevé des densités d'environ 2 000 personnes à l'hectare sur les terre-pleins centraux des avenues entre les mois d'avril et d'octobre<sup>25</sup>.

Ce rapport particulier à la verdure et la forte pression dont les lieux de végétation sont les objets témoignent d'un important besoin chez les citoyens de garder un contact avec la nature, et surtout de trouver un espace urbain ouvert où ils peuvent s'installer, se rencontrer et se retrouver. Privés de l'accès aux jardins des clubs privés, des grands hôtels internationaux ou des restaurants avec terrasse, ils s'approprient massivement et totalement les seuls espaces ouverts non bâtis qui échappent à la circulation et procurent une sensation de changement, de rupture avec l'environnement goudronné ou cimenté des autres espaces publics. Malika explique : " Si j'avais de l'argent, j'irais au restaurant ou

<sup>20</sup> 100 piastres = 1 £E = environ 0,28 EUR

<sup>21</sup> Sauf pour les familles en situation d'exclusion complète.

<sup>22</sup> Plus de 2,5 millions d'entrées payantes pour le Jardin International à Madinat Nasr, au Nord du Caire, en 1998 ; 4 millions au Jardin zoologique.

<sup>23</sup> Évalué pour 1999 à 45 cm<sup>2</sup>/hab. au Caire. Il est de 47 cm<sup>2</sup> à Damas et 1,2 m<sup>2</sup> à Rabat.

<sup>24</sup> C'est le cas à Damas, par exemple, dans le quartier de Massaken Barzeh. Des jardins sont aménagés sur des terrains résiduels. Ils sont équipés de bancs, parcourus d'allées goudronnées, et plantés d'arbres. Mais ils sont théoriquement interdits au public par des grilles de clôture hermétiquement fermées. Pourtant, les habitants du quartier s'y rendent après avoir pratiqué des ouvertures dans les grillages qui leur en barraient l'accès. Ces grillages sont régulièrement remplacés par les services d'entretien de la municipalité et régulièrement découpés à nouveau par les habitants.

<sup>25</sup> Pierre-Marie Tricaud, *Zones vertes urbaines et périurbaines en Afrique du Nord*, Ministère des Affaires Étrangères, Direction de la coopération scientifique, technique et éducative et du développement, " Évolution de l'espace périurbain dans les grandes agglomérations ", n°2, mai 1989, p. 43



dans une cafétéria ou même au cinéma, mais il faut payer. Venir ici est le seul endroit où on ne paye pas. S'il n'y avait pas ce jardin, où voudriez-vous que j'aille ?<sup>26</sup>. Ils sont jugés par leurs usagers comme étant moins pollués que le reste de la ville et l'impression qui domine au Caire et à Damas est celle d'y respirer un air plus pur et plus sain que partout ailleurs dans la ville. C'est ce que Chouki, rencontré au jardin de l'Azbakiyya au Caire, explique : " 15 millions de Cairotes plus un million de voitures, vous vous imaginez s'il n'y avait pas de jardins ? On crèverait ici ! Les jardins, ce sont les poumons de la ville "<sup>27</sup>. À Rabat, la proximité de la mer ne donne pas aux jardins un tel rôle et, s'ils sont également considérés comme pollués, il est acquis pour les usagers qu'ils le sont moins que le reste de la ville.

Le sentiment de respiration est vrai aussi au sens figuré. Les habitants aiment à sortir de leurs appartements pour " prendre l'air ", éprouver le sentiment d'un espace ouvert, large, illimité. Au Caire, 17 % des familles vivaient en 1995 dans des pièces uniques. Dans de telles conditions, les membres de la famille ne disposent d'aucune intimité les uns par rapport aux autres et ne peuvent bénéficier d'un " coin à soi ". Le jardin public est un des seuls endroits d'accès aisé et gratuit (ou presque) où ils peuvent goûter à un peu de solitude ou discuter avec la personne de leur choix sans être écoutés par un membre de leur famille. Outre la respiration physique, elle est ici également et surtout d'ordre moral et psychologique. Elle est l'occasion d'une rupture dans la vie quotidienne, d'un temps autre, de relâchement, d'intimité.

### Une pratique différente

Le " programme manifeste "<sup>28</sup> des jardins publics est de permettre le délassement, le loisir familial, la promenade, le dépaysement dans les villes. Ils sont conçus dans le but de remplir un certain nombre de fonctions définies par avance par les concepteurs des jardins qui y prévoient pour cela des équipements spécifiques : une aire de jeux pour les enfants, des allées pour les promenades, des bancs pour le repos, des fleurs pour la sérénité de l'âme, des arbres pour l'ombre, des petits cafés pour se désaltérer. Mais si ces fonctions sont effectivement remplies dans les jardins publics, ceux-ci sont également le lieu de pratiques non prévues, parfois clandestines ou réprouvées par la moralité publique.

### *La fréquentation féminine*

Prévus pour être des lieux familiaux, les jardins publics attirent pourtant des femmes seules. Traditionnellement, la ville du Maghreb et du Moyen Orient arabe est surtout du genre masculin, caractérisée par ses espaces publics largement appropriés par les hommes<sup>29</sup>. Dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, la sexualisation des espaces est d'autant plus marquée qu'elle reflète une forte séparation des rôles sociaux selon les sexes. À la femme revient le territoire de l'intime, du domestique, de l'intérieur, à l'homme revient celui de la représentation en public, des affaires et du pouvoir. L'idée généralement admise est que la ville est un endroit dangereux pour tous, mais plus encore pour les femmes dont elle menace la vertu. Les femmes en étaient par conséquent

<sup>26</sup> Entretien au Jardin du Triangle de vue à Rabat, 15/12/1997

<sup>27</sup> Entretien du 4/06/1995

<sup>28</sup> Selon l'expression de Henri Raymond, *Espace urbain et équipements socio-culturels*, Institut de Sociologie Urbaine, Paris, 1975, 148 p., le "programme manifeste" d'un lieu recouvre l'ensemble des activités que les concepteurs (architectes, urbanistes, aménageurs) ont prévues ("programmées") pour ce lieu.

<sup>29</sup> Voir par exemple Rabia Bekkar, " Statut social des femmes, accès à l'espace et à la parole publique ", dans Davis Taïeb, Bekkar, David, *Espaces publics, paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, Paris L'Harmattan-MOM, 1997, p.87

théoriquement exclues<sup>30</sup>. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, les femmes ont acquis un droit à être présentes dans la ville, qui s'est d'ailleurs, pour elles, plutôt révélée comme un espace de liberté de mouvement. Grâce à l'anonymat, à la multiplication des lieux considérés d'usage mixte (les jardins, les fast-food, etc.), les femmes ont pris place dans la ville.

Le jardin public, à l'abri derrière ses grilles et ses haies, offre un espace de l'intérieur à l'extérieur. Comme il n'est pas non plus un lieu de passage intense, il leur permet d'y séjourner hors de leur domicile en toute convenance. Espace limite entre l'intérieur et l'extérieur, il permet aux femmes de s'y installer de façon décontractée. Jean-Claude David note à propos de la Syrie que les jardins publics ont permis un développement considérable de la pratique de l'espace public par les femmes dans un contexte de loisir<sup>31</sup>. Et même s'il est un lieu de rencontres, la présence des autres usagers permet de penser que jamais le code de bonne conduite, communément adopté et reconnu par les usagers, ne sera remis en cause ; ainsi, la vertu et l'honneur familial seront préservés. Le jardin public, grâce à la présence de la " nature ", selon l'analogie entre nature/ pureté/ salubrité/ moralité<sup>32</sup>, jouit toujours de la bonne réputation qui fait de lui, dans le sens commun, un espace moral, parfait contre-pied à la licence des mœurs et, par conséquent, acceptable pour les femmes qui constituent aujourd'hui la majorité de ses usagers.

### *Des pratiques de l'intime*

Mais les jardins publics possèdent aussi cette particularité de constituer le lieu privilégié d'accueil et d'expression des déviances, du clandestin et de l'insécurité. Ils font partie de ces lieux nécessaires au maintien de l'équilibre fragile et instable des villes où se côtoient " normalité ", " déviances ", " tempéraments " et " individualités excentriques " <sup>33</sup>. Ils permettent une prise de liberté avec les normes sociales, par des pratiques de l'intime constitutives pour une partie de la face cachée et maudite du jardin (rencontres homosexuelles, personnes sans domicile qui s'y installent chaque nuit pour dormir, etc.), ou de leur vie publique, comme, notamment, les amours clandestines.

L'amour et les jardins forment un binôme reconnu depuis l'Antiquité la plus reculée. Mais si les jeunes filles du Caire, de Rabat ou de Damas se rendent dans les jardins publics avec leur petit ami, il ne s'agit pas seulement d'une question de cadre romantique. Dans ces trois villes, les jeunes filles ont acquis depuis quelques années davantage d'autonomie de déplacement. Elles vont à l'université, travaillent, sortent " faire les boutiques ", seules ou en groupe. Les rencontres amoureuses non officielles (au moins par des fiançailles en bonne et due forme) sont réprouvées par les traditions et peuvent, si elles sont découvertes, porter un énorme préjudice à la réputation de la jeune fille et, par conséquent, nuire par la suite à un bon mariage. La norme la plus répandue est que les jeunes filles ne doivent pas fréquenter de garçon hors des liens du mariage (ou des fiançailles). Le flirt n'existe pas " officiellement ". Il est largement réprouvé, car considéré comme une menace permanente pesant sur la virginité de la jeune fille, et donc, sur l'honneur de la famille dans son ensemble. Or il est largement admis par tous (parents et jeunes filles) qu'une jeune femme doit arriver vierge à son mariage. Il lui est par conséquent indispensable de montrer qu'elle respecte une conduite irréprochable, éloignant d'elle tout soupçon d'entretenir des relations sexuelles. Rares sont pourtant les jeunes femmes dont le comportement est vraiment conformes aux normes sociales préétablies. Elles reconnaissent d'ailleurs

<sup>30</sup> En réalité, les femmes ont toujours été présentes dans les villes du monde arabe (commerçantes, paysannes qui s'y rendaient pour y vendre les légumes, domestiques, etc.). C'est leur présence liée à un temps de loisir qui est récente.

<sup>31</sup> Voir : " Rencontre, côtoisement, ségrégation. Un autre type de sociabilité ? ", *Monde arabe / Maghreb-Machrek*, n°143, " Ville, pouvoir, société ", 1er trimestre 1994

<sup>32</sup> Inspirée par les hygiénistes et en vigueur en Europe au XIXe siècle, cette analogie a suivi partout le développement des jardins publics.

<sup>33</sup> Voir Robert Ezra Park, " The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment " (1915), repris dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'école de Chicago ; naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1991, p.83-130.

volontiers “ qu’il y a une différence entre ce qui devrait se passer et ce qui se passe vraiment ”<sup>34</sup>. On voit ainsi naître des doubles vies, des non-dits, des secrets absolus et des lieux où la contrainte sociale est assouplie, où une plus grande liberté est permise. Les jardins publics font partie de ceux-ci, qui offrent aux amoureux des endroits anonymes, permettant l’intimité par leur configuration, mais offrant une couverture de moralité si le couple venait à être découvert, car publics.

Certains jardins ont acquis la réputation de “ jardin des amoureux ”. C’est le cas, au Caire, du jardin botanique Orman et de l’Aquarium (appelé “ Jardin des poissons ”) ; ils possèdent des endroits romantiques (un pont au-dessus d’une mare, une grotte artificielle sombre). À Rabat, l’endroit le plus prisé pour les rencontres amoureuses discrètes est le Bois de l’Agdal (dit “ la forêt ”). Excentré, doté d’une végétation relativement dense, d’une couverture d’arbres qui atténue la lumière du jour, de bancs espacés les uns des autres, il présente une configuration favorable à l’intimité. On s’y prend la main, on discute en toute tranquillité, sans crainte d’être entendu par les personnes assises sur les bancs proches, on s’y enlace parfois et, exceptionnellement, on y goûte un furtif baiser. Des scènes semblables peuvent s’observer dans le jardin Al-Jahez à Damas. Situé dans un quartier aisé, très bien entretenu, doté d’un petit lac et d’un ruisseau artificiel, il est également boisé et possède des recoins qui permettent de s’isoler sur un banc. Bien que relevant du domaine de l’interdit, ces rencontres sont très fréquentes au Caire, à Rabat et à Damas, et les jardins publics leur permettent d’avoir lieu. Si les jeunes filles des milieux aisés peuvent se rendre avec leur petit ami, en toute discrétion, dans des restaurants, des cafés, des clubs voire des discothèques (plus rarement), celles des milieux populaires n’ont en revanche que peu de choix. La corniche du Nil au Caire, le bord de mer à Rabat et la corniche du mont Qâsiûn à Damas sont les seuls autres lieux publics qu’elles peuvent fréquenter, les lieux privés étant formellement prohibés. Les jardins apparaissent ainsi comme des lieux-exutoires, des lieux propices au contournement des normes sociales, à l’expression de pratiques relevant de l’intime, et à la liberté.

Lieu qui permet à ses usagers d’échapper aux convenances sociales, le jardin public occupe une place singulière dans la ville. Ouvert le jour à un public varié (mères avec enfants, amoureux, personnes âgées, hommes seuls, étudiants, etc.), il semble l’écrin d’une vie saine (en contact avec la “ nature ”) ; fréquenté la nuit par la part marginale de la population urbaine (exclus, “ déviants ”), il se transforme à la faveur des ombres inquiétantes des feuillages en un lieu de perdition. De jour comme de nuit, le jardin public constitue un espace différent des autres espaces publics de la ville ; aucun autre ne semble autant pouvoir juxtaposer deux vies. Il est un espace d’exposition des valeurs, où les sociétés se laissent voir, y compris dans leurs marges, ailleurs invisibles. Recherché autrefois parce qu’il permettait de s’y montrer, il est au contraire aujourd’hui recherché en partie pour son anonymat. Il réalise le principe selon lequel un espace public est par définition ouvert à tous sans distinction ni restriction aucune, et remplit simultanément plusieurs fonctions auprès de groupes différents, se côtoyant dans un même espace. Espace d’accessibilité, d’exposition et à la fois de dissimulation et de secret, le jardin public, grâce à son identité fortement affirmée par ses clôtures, ses limites, sa capacité à protéger l’anonymat, voire ses heures de fermeture, est un espace public au sens fort du terme dont le rôle, souvent oublié dans une gestion visant une manière de rentabilité de la ville qui l’a fait devenir un espace vert au même titre que les ronds-points paysagers, est essentiel dans la vie sociale et urbaine du Caire, de Rabat et de Damas.

---

<sup>34</sup> Entretien avec Amira, 19 ans, Le Caire, 02/2000